



Comité de parents Marie-Victorin

Procès-verbal de la séance du
14 mars 2022

001-Adrien-Gamache	Mickaël Perreault	027-Hubert-Perron	Mariannick Archambault
275-André-Laurendeau	Geneviève Lamoureux	169-Jacques-Ouellette	Isabelle Boutin Katy Buisson (s)
276-Antoine-Brossard	Gaëlle Goutier Stéphanie Lacroix (s)	280-Jacques-Rousseau	Stéphane Simard
002-Armand-Racicot	Joanie Dostie	030-Joseph-De Sérigny	Emilie Ghaleb (s)
165-Bel-Essor	ABSENT	033-Lajeunesse	Aline Muteteri (s)
005-Bourgeois-Champagnat	ABSENT	035-Laurent-Benoît	Atish Koowarsing Woozageer (s)
006-Carillon	Tyna Phaneuf	038-Lionel-Groulx	ABSENT
007-Charles-Bruneau	Hugo Brossoit	059-Marcelle-Gauvreau	Marcelo Guerrero Salazar (s)
008-Charles-LeMoine	ABSENT	039-Marie-Victorin (Brossard)	Judith Bradette-Brassard (s)
009-Christ-Roi	Nicola Grenon	040-Marie-Victorin (Longueuil)	Jean-François Morin
010-Du Curé-Lequin	Nicolas Calderon Asselin	041-Maurice-L.-Duplessis	ABSENT
017-D'Iberville	Nicolas Brosseau	284-Mgr.A.-M.-Parent	Maryse Villeneuve
032-De La Mosaïque	Sophie Allard	042-Monseigneur-Forget	ABSENT
026-De la Rose-des-Vents	Angélique Paquette	086-Nouvelle école Greenfield Park	Alicia Davila Monterrey
013-De Maricourt	Julie Nadeau	043-Paul-Chagnon	ABSENT
014-De Normandie	Simon Morin	044-Paul-De Maricourt	Valérie Bourgie (s)
003-Des Mille-Fleurs	Maxime Cadieux	045-Pierre-D'Iberville	Thomas Chevalier
063-Des Petits Explorateurs	Jean-Philippe Gingras	046-Pierre-Laporte	Hervé Saint-Hilaire (s)
004-Des Quatre-Saisons	Dominique De Lierre	048-Prévile	Julie Dufresne
016-Des Saints-Anges	Mélanie Chaussé	049-Rabeau	ABSENT
028-Du Jardin-Bienville	Nathaniel Liberge	099-Sacré-Coeur	ABSENT
060-Du Tournesol	Cyrille Tagne Wafo	054-Sainte-Claire (Brossard)	ABSENT
031-Él de Greenfield Park	ABSENT	055-Sainte-Claire (Longueuil)	ABSENT
079-Él du Vieux-Longueuil	Carlos Andres Pelaez	287Saint-Jean-Baptiste	AUCUN
240-Él Lucille-Teasdale	Samira El Akili	050-Saint-Joseph	Esther Aumont-Duchesne
076-École Mille-Sports	Claudiel Picard-Roy	110-Saint-Jude	AUCUN
193-Éc. rég. du Vent-Nouv.	AUCUN	058-Saint-Laurent	ABSENT
271-Éc. sec. de l'Agora	ABSENT	052-Saint-Romain	ABSENT
218-École sec. Saint-Edmond	ABSENT	056-Samuel-De Champlain	Julie Latreille
168-École spec.des Remparts	AUCUN	071-Tourterelle	Daniel Côté
020-Félix-Leclerc	Jérôme Savaria-Carrière	064-Vauquelin	Audrey Desgagnés
021-Gaétan-Boucher	ABSENT	Personnel	
022-Gentilly-Boisé des Lutins	Jean-Philippe Beauchamp	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
023-George-Étienne-Cartier	Marie-Pascale Giroux	Autres participants	
024-Georges-P. Vanier	Safia Bachard	Représentant CCSEHDAA	Nicolas Brosseau Shana Fortin-Gagnon
278-Gérard-Fillon	AUCUN	Directeur général adjoint	Hugo Clermont (voir autres participants point 4)
025-Guillaume-Vignal	ABSENT	Autres participants	Marie-Hélène Talon, FCPQ

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

L'ouverture de la rencontre se fait à 19 h 20 et le quorum est constaté.

2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

Le président M. Nicola Grenon accueille les participants et souhaite égayer cette période triste, avec ce qui se passe dans l'actualité internationale, en annonçant quelques bonnes nouvelles.

C'est donc avec enthousiasme qu'il souligne la mise en candidature de M^{me} Sylvie Côté, directrice du Service des ressources humaines de M^{me} Sophie Dubé, directrice du Service des ressources éducatives du CSSMV au prix *Cadre scolaire émérite*, catégorie Relève de l'Association québécoise des cadres scolaires.

D'autre part, il mentionne que le rapport annuel 2020-2021 du CSSMV est maintenant disponible.

M. Nathaniel Liberge termine le mot de bienvenue en citant M^{me} Maria Montessori, pédagogue et militante du droit des femmes du 19^e siècle : « L'établissement d'une paix durable est l'objet même de l'éducation, la responsabilité de la politique n'étant que de nous protéger de la guerre. »

En effet, la politique tente de nous protéger de la guerre, mais ce n'est pas toujours très fructueux... c'est pourquoi nous devons vraiment nous investir dans une école publique de qualité, soutenant des valeurs de paix et de tolérance.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CP20220314-01

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M^{me} Tyna Phaneuf appuyée par M. Jérôme Savaria-Carrière avec la modification suivante :

- Ajout du point 10.8 Huis clos.

Adoptée à l'unanimité

4. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN

Le directeur adjoint M. Hugo Clermont est accompagné de son homologue M. Marc-André Petit et de membres de l'équipe du Service des ressources matérielles pour faire une présentation sur la qualité de l'air.

4.1 PRÉSENTATION DU SRM QUALITÉ DE L'AIR.

MM. Sonny Vallée, régisse et Simon Larivière, préventionniste, du Service des ressources matérielles font une présentation sur la qualité de l'air dans les établissements du CSSMV. Ils soulignent que les lectures se font en continu et que les résultats seront publiés dans le même esprit que les données COVID, c'est-à-dire, le plus rapidement possible. Ils répondent à quelques questions des participants.

Le SRM a présenté le fonctionnement des lecteurs de CO₂ aux directions d'établissement et rencontrera le syndicat des enseignants cette semaine. Lorsqu'on remarquera des taux trop élevés, on suggère en tout premier lieu d'effectuer une ventilation naturelle directe. Si un problème persiste, un technicien en bâtiment est dépêché sur place. Toute intervention sera faite en collaboration avec les directions. M. Larivière rappelle que les mesures sont prises en présence élève.

5. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE)

5.1 QUESTIONS DE PRÉCISIONS (CONSULTATION SUR LE DÉCOUPAGE DES DISTRICTS DU CSSMV)

Les participants n'ont pas de question.

5.2 QUESTIONS REÇUES D'AVANCE

M. Clermont présente M^{mes} Chantal Boutet, directrice adjointe, et Maria Naciri, coordonnatrice, du Service des ressources éducatives qui répondront à quelques questions des parents à propos de l'équipe *Douance* qui a été mis sur pied il y a deux ans lorsque le MEQ a octroyé un financement en ce sens.

Quatre membres (une psychoéducatrice, une psychologue, une conseillère pédagogique et une ergothérapeute) font partie de cette équipe qui vient en soutien à toutes les écoles primaires, secondaires et spécialisées qui ont des demandes relatives avec la douance. Ils forment et outillent également les intervenants qui travaillent avec les élèves. Cette équipe répond aux demandes des équipes-écoles sous toute forme d'aide. C'est un psychologue ou un neuropsychologue qui établit la douance chez un enfant et son rapport est ensuite remis à l'école.

L'équipe de douance ne cible pas un type d'élève en particulier puisque la douance n'est pas un diagnostic. Lorsque qu'un enseignant remarque qu'un enfant demande plus d'enrichissement ou d'approfondissement de la matière et qu'il a épuisé ses ressources en ce sens (exemple en lui proposant des projets particuliers), la direction peut faire appel à l'équipe de douance.

Le côté comportemental est aussi traité par l'équipe douance. Les douances touchent autant les élèves homogènes et que les hétérogènes. L'équipe de douance aide les professionnels pour adapter le plan d'intervention, par exemple.

Jusqu'ici, aucune demande n'a été rejetée et les équipes-écoles ont été soutenues. M^{me} Naciri répète que les enfants n'ont pas besoin d'un diagnostic pour avoir besoin du soutien de l'équipe-conseil.

Les élèves de toutes les écoles et de tous les milieux ont les mêmes privilèges. Beaucoup d'équipes pivotent autour des élèves, pas juste l'enseignant et l'équipe-conseil douance.

M^{me} Boutet revient sur l'accès aux ressources littéraires (diminution des ressources littéraires due au délais de l'arrivée sur les rayons de bibliothèque des nouveaux livres). Les livres achetés en 2019-2020 et 2020-2021 sont traités. Cette année, on cumule environ deux mois de retard. On traite actuellement des livres achetés en décembre 2021.

M. Clermont termine le point en confirmant que le comité d'admission au secondaire s'est rencontré une première fois et que le comité sur les frais aux parents doit se mettre en branle prochainement.

5.3 AUTRES QUESTIONS

La représentante de l'école Marie-Victorin Brossard demande si certains montants provenant des mesures additionnelles mises en place pour aider le rattrapage seront reconduits (co-enseignement, ajout d'orthopédagogie). Avec le renouvellement des conventions collectives est venu l'arrivée de nouvelles mesures. Les sommes, reliées aux conventions collectives, qui n'auront pas été utilisées cette année pourront être reconduites l'an prochain.

Le représentant de l'école D'Iberville se demande ce que sera l'impact de l'annonce du ministre faite aujourd'hui concernant l'enseignement numérique. Il s'agit d'un morceau de la transformation numérique. Le CSSMV a développé le volet intelligence d'affaires et le volet intelligence artificielle prend maintenant de plus en plus d'ampleur. Le CSSMV est aux premières loges et fait partie des projets pilotes travaillés en

amont de l'annonce du ministre. Des outils permettront de prédire des élèves plus à risque, de travailler plus en amont avec des données prédictives. L'intelligence artificielle dans le milieu scolaire permettra la collecte d'informations additionnelles s'ajoutant à l'ensemble d'informations avec lesquelles les équipes-écoles travaillent pour mieux soutenir la réussite de nos élèves.

La représentante substitut du CCSEHDAA demande si le CSSMV s'enlignera vers l'identité numérique pour contrôler l'accès aux autobus. La direction générale n'a pas d'information à ce sujet mais analyse la question pour voir si cela pourrait s'ajouter dans leur appel d'offre.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

6.1 7 FÉVRIER 2022

Résolution CP20220314-02

L'adoption du procès-verbal de la rencontre du 7 février 2022 est proposée par M. Nathaniel Liberge et appuyée par M. Mickaël Perreault, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

6.2 SUIVIS

Les représentants ont jusqu'à demain pour s'inscrire au souper plénière du jeudi 24 mars. Le lien sera retourné en suivi.

Les candidatures pour les prix reconnaissance peuvent être transmises jusqu'au 29 mars.

Les représentants intéressés à participer au colloque de la FCPQ ont intérêt à se manifester maintenant.

Le nouveau règlement des services de garde sera traité au point FCPQ.

Le président rappelle de ne pas avoir peur de parler des critères de sélection des directions dans leur CÉ.

La consultation des élèves est un élément important de la nouvelle loi, il faut en discuter en CÉ.

L'évaluation des projets éducatifs doit se faire en comité ouvert.

La rencontre des présidences de CÉ s'est déroulée il y a quelques semaines. Le président remercie les représentants d'avoir partagé l'invitation.

7. CONSULTATIONS EN COURS

7.1 DISCUSSION DÉCOUPAGE DES DISTRICTS

Il s'agit d'une redistribution des districts et non les secteurs des écoles.

7.2 ADOPTION DE LA RÉSOLUTION SUR LE DÉCOUPAGE DES DISTRICTS

Résolution CP20220314-03

MODIFICATION DES DISTRICTS

CONSIDÉRANT l'obligation, pour la direction générale du Centre de services scolaire, de consulter le comité de parents en cas de modification aux districts du Centre de services;

CONSIDÉRANT la présentation faite par la direction générale du Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV) lors de la rencontre du comité de parents Marie-Victorin tenue le lundi 7 février 2022;

CONSIDÉRANT l'ajout de deux nouvelles écoles au District A (Vauquelin et Sacré-Cœur) et le passage de l'École hôtelière de la Montérégie du district D au district B;

Il est résolu par le comité de parents Marie-Victorin, sur la proposition de M. Mickaël Perreault et appuyé par M^{me} Geneviève Lamoureux :

DE recommander l'approbation des modifications de district par la direction générale telle que proposée.

Adopté à l'unanimité

8. ÉLECTIONS DU 9 MAI 2022

8.1 DISCUSSION SUR LES RÈGLES D'ÉLECTION

Comme il ne peut pas se présenter aux prochaines élections, le président M. Grenon se propose d'être président d'élection au cas où M^{me} Corinne Payne ne soit pas disponible.

8.2 AVIS DE MOTION

Afin de modifier les règles de régie interne, le comité doit avant tout procéder à un avis de motion.

Avis de motion CP20220314-04

MODIFICATION AUX RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

CONSIDÉRANT l'article 10 de nos règles de régie interne qui demande qu'un avis de motion soit déposé à la séance précédent l'adoption d'une résolution modifiant nos règles de régie interne;

CONSIDÉRANT la présentation faite au comité de parents Marie-Victorin le 14 mars 2022 sur les changements proposés aux règles de régie interne, tel que précisé ci-bas;

CONSIDÉRANT les discussions en comité ouvert s'étant tenues afin d'ajuster nos règles en fonction du nouveau contexte règlementaire s'appliquant à l'élection des représentants de district;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime des membres du comité ayant étudié ces amendements;

CONSIDÉRANT la résolution CP20210215-04 adoptée en février 2021 demandant une modification à nos règles d'affiliation;

Il est résolu par le comité de parents Marie-Victorin, sur la proposition de M^{me} Mélanie Chaussé et appuyé par M^{me} Sophie Allard :

QUE soit enregistré que l'avis de motion a été déposé devant les membres et sera inscrit au procès-verbal du CPMV;

QUE la proposition d'amendement aux règles soit présentée pour adoption lors de la prochaine assemblée du CPMV.

Adopté à l'unanimité

+1.5 Affiliations

Le CP peut, par résolution des 2/3 de son assemblée avec avis de motion à la séance précédente, s'affilier ou se désaffilier à un organisme, une structure, un regroupement, une fédération ou établir un partenariat dans le cadre de ce que lui permet la LIP.

+1.5.1 Fédération des Comités de Parents du Québec (FCPQ)

Le CP est affilié à la FCPQ. Nonobstant ce qui précède, advenant une motion visant la désaffiliation à la FCPQ, une période plénière à laquelle la présidence de la FCPQ serait invitée devrait être tenue avant le vote sur la proposition de désaffiliation.

=5 Élections

Retirer la phrase suivante : « Le 5 octobre 2020, ces élections sont jointes. »

+5.2.2.1 État de la situation au C.A.

La présidence d'élection met l'emphase sur le nombre de membres du C.A. poursuivant leur mandat qui ont des enfants au primaire, au secondaire ou qui sont éligible EHDAA*.

[*Éligible EHDAA : ayant un enfant doté d'un plan d'intervention et, selon le formulaire de mise en candidature, intéressé à siéger au CCEHDAA et prêt à y être nommé représentant auprès du CP si le comité le souhaite au moment de cette élection.]

=5.3.1 Ordre des votes

On remplace les picots suivants :

- Représentant éligible EHDAA au CA*
- Représentant aux autres districts

par le picot suivant :

- Représentants aux districts du C.A.

-5.3.1.1 [abrogé et numéros suivants décalés.]

=5.3.1.2 Représentants aux districts du C.A.

On débute par les districts restant ne contenant que des candidats n'ayant aucun enfant au secondaire. En cas d'égalité, on priorise le district ayant le moins de candidats éligibles EHDAA. En cas d'égalité on priorise les districts ayant le moins de candidats éligibles.

8.3 NOMINATION DES VÉRIFICATEURS

Résolution CP20220314-05

NOMINATION DES VÉRIFICATEURS POUR L'ÉLECTION DU 9 MAI 2022

- CONSIDÉRANT la disposition 5.1.2 de la régie interne du comité de parents Marie-Victorin (CPMV) et les élections prévues en date du 9 mai 2022;
- CONSIDÉRANT que nous devons nommer deux (2) vérificateurs qui ne seront PAS candidats à l'élection afin de confirmer la transparence du processus de mise en candidature;
- CONSIDÉRANT que ceux-ci peuvent être membres ou pas du CPMV, peuvent ou pas rester représentant s'ils sont membres ou substitués, ils s'engagent toutefois à effectuer ladite vérification et faire rapport verbal au CPMV avant l'élection;
- CONSIDÉRANT que ceux-ci auront accès en lecture en tout temps aux inscriptions au formulaire de mise en candidature afin de confirmer que le tableau qui sera fourni aux membres reflète adéquatement les candidatures reçues;
- CONSIDÉRANT qu'ils s'engagent à respecter la confidentialité sur tout le processus de mise en candidatures sauf s'ils sont témoins d'une irrégularité, auquel cas ils en feront l'annonce dans leur rapport oral au CPMV de l'élection;

Il est résolu par le comité de parents Marie-Victorin, sur la proposition de M. Cyrille Tagne Wafo et appuyé par M^{me} Gaëlle Goutier :

QUE Mme Maryse Villeneuve et Sofia Bachard soient nommés vérificateurs du processus de mise en candidature pour l'élection du 9 mai 2022.

Adopté à l'unanimité

9. PROPOSITIONS BUDGÉTAIRES

9.1 CONGRÈS DE L'INSTITUT DES TROUBLES D'APPRENTISSAGE (INSTITUT TA)

Résolution CP20220314-06

PARTICIPATION AU CONGRÈS ANNUEL DE L'INSTITUT DES TROUBLES D'APPRENTISSAGE

CONSIDÉRANT la présentation faite en séance du comité de parents sur l'état des dépenses du comité de parents Marie-Victorin par le trésorier M. Olivier Bourreau soulignant la baisse des dépenses en situation de pandémie, libérant ainsi des sommes pour des achats complémentaires dont formations et activités;

CONSIDÉRANT que les participants ainsi financés présenteront les points vus en comité de parent et qu'ils partageront les éléments utiles pour les membres;

CONSIDÉRANT le coût de l'inscription individuelle au congrès de l'ITA est de 345,00 \$.

il est proposé par M. Jean-Philippe Gingras et appuyé par Nathaniel Liberge :

QUE le comité de parents Marie-Victorin finance les inscriptions de M^{me} Joanie Dostie de l'école Armand-Racicot et de M^{me} Geneviève Lamoureux de l'école André-Laurendeau, au congrès annuel de l'Institut TA qui se tiendra du 23 au 25 mars 2022, en ligne;

Adopté à l'unanimité

9.2 AGENCE LUMINA

Résolution CP20220314-07

BUDGET SPÉCIAL COMMUNICATIONS

CONSIDÉRANT l'article 197 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui spécifie que le comité de parents adopte son budget annuel de fonctionnement et voit à son administration;

CONSIDÉRANT a présentation faite au comité de parents Marie-Victorin du 14 mars 2022 sur la volonté de la création d'un site Internet pour ledit comité;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de l'Agence Lumina le 10 février 2022 par l'exécutif et discutée en séance du 14 mars 2022;

CONSIDÉRANT la baisse des dépenses du comité en situation de pandémie libérant ainsi des sommes pour des achats complémentaires;

Il est résolu par le comité de parents Marie-Victorin, sur la proposition de Mme Marie-Pascale Giroux et appuyé par Mme Maryse Villeneuve :

QUE le contrat de services infographiques du Comité de parents Marie-Victorin soit octroyé à l'Agence Lumina et que l'Exécutif soit autorisé à y attribuer jusqu'à la somme de 3500\$ plus les taxes applicables.

Adopté à l'unanimité

10. PAROLES

10.1 AUX REPRÉSENTANTS DU CCSEHDAA

M. Nicolas Brosseau indique que la prochaine rencontre du comité se tiendra dans deux semaines.

10.2 AUX RESPONSABLES DE DOSSIERS À L'EXÉCUTIF

FCPQ

Le Colloque national se déroulera à la fin du mois de mai.

<https://www.fcpq.qc.ca/parents-engages/distinctions-reconnaissance/>

Transports

Il n'y a pas eu de rencontre dernièrement.

C. A.

M^{me} Geneviève Lamoureux résume la rencontre du dernier C.A. du 22 février. La direction générale a présenté son rapport annuel 2020-2021. Le PTRDI, les calendriers scolaires 2022-2023 et le plan de répartition des services éducatifs ont été entérinés de même que les demandes de reconnaissance des écoles 240 pour les trois écoles. Il a été question du suivi des grands projets. Le prochain C.A. aura lieu le 19 avril.

Formations

M. Jean-Philippe Gingras informe les représentants des prochaines formations à venir :

Formations de la FCPQ :

16 mars 2022 – The secrets of the Code (anglais)

17 mars 2022 – Le projet éducation : bien préparer le renouvellement

29 mars 2022 – L'apprentissage des tables de calcul mental

31 mars 2022 – La persévérance des élèves avec des difficultés

13 avril 2022 – Budgets : mieux comprendre pour prendre de meilleures décisions

Inscription : <https://formation.cpmv.ca/>

Activité: ABC pour cultiver sa résilience

Mardi, 15 mars 2022 de 13h30 à 14h15

Jeudi, 17 mars 2022 de 19h à 19h45

Pour s'inscrire :

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=t5k83Wyb20qHQhT9OIhAG8haaH2BWgVKivC9GXB5ONUQ1cyQ0s2RDFBTUhPQk02WkZVMlc4R1IPVC4u>

Culturel

Il n'y a pas eu de rencontre du comité depuis le dernier CP.

10.3 AUX RESPONSABLES DE COMITÉS

Communications

Le sous-comité devrait se rencontrer à la fin du mois.

Frais aux parents

Le sous-comité devrait aussi se rencontrer à la fin du mois.

Cyber*

Le sous-comité doit s'entendre sur une conférence à présenter.

Calendriers et horaires

Les gens ont été invités à une rencontre avec la direction générale.

Comité ad hoc admission au secondaire

La rencontre avec MM. Hinse et Migneault du SOTS a connu un vif succès. C'est un modèle pour d'autres rencontres. Les membres de ce sous-comité reviendront dans les prochaines semaines pour démontrer ce qui pourrait être mis en place.

10.4 AU TRÉSORIER

Le trésorier M. Bourreau n'est pas présent.

10.5 AU SECRÉTAIRE

Le secrétaire M. Bourreau n'est pas présent.

10.6 AUX MEMBRES (REPRÉSENTANTS DES ÉCOLES)

La représentante de l'école du Vieux Greenfield Park s'informe si une école a déjà fait modifier un trajet d'autobus causant des risques.

10.7 AU PUBLIC

Pas de public.

10.8 HUIS CLOS

M. Nicola Grenon quitte la rencontre pour ce point. Aucune note n'est prise.

11. VISITE DE LA FCPQ

La coordonnatrice du service aux parents de la FCPQ M^{me} Marie-Hélène Talon vient présenter les services de la FCPQ. La présentation sera envoyée dans le courriel de suivi et M^{me} Talon invite les représentants à la partager dans leur milieu.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La prochaine rencontre se tiendra le 11 avril 2022. Sur épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 21 h 45.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,
secrétaire administrative du comité de parents Marie-Victorin*

Nicola Grenon
Président

Olivier Bourreau
Secrétaire